

**Association d'Animation du Beaufortain – Centre Social**  
**36 rue du Confluent**  
**73270 BEAUFORT**



**PROJET PÉDAGOGIQUE**

**ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE**  
**(Mercredis) des 3-11 ANS**

**2023-2024**



# SOMMAIRE

Présentation .....	p. 3
Les modalités d'accueil .....	p. 4
Le lieu	
Le public accueilli	
Les inscriptions	
Les horaires	
Les personnes autorisées à récupérer un enfant.....	p. 5
Qu'est-ce que l'accueil de loisirs périscolaire des mercredis ?	
Quelles sont nos bases de fonctionnement ? Que souhaitons-nous développer ?	
Nos objectifs pédagogiques	
Plus concrètement, comment ça se passe ? .....	p. 6
Les navettes matin et soir	
Nos moyens de déplacements	
Les repas, les restes de repas et les goûters	
Les temps de repos.....	p. 7
L'équipe et son fonctionnement	
Les activités	
Les outils utilisés et à disposition	
L'évaluation, un incontournable pour évoluer.....	p. 8
Caractéristiques des locaux .....	p. 9
Une journée type.....	p. 10

# Présentation

L'accueil de loisirs est organisé par l'Association d'Animation du Beaufortain, créée en 1973 et reconnue Centre Social depuis 1996. Située au cœur du massif du Beaufortain sur la commune de beaufort-Sur-Doron, l'AAB est un lieu de rencontres, d'animations et d'échanges entre les habitants du territoire. L'accueil de loisirs se déroule dans les locaux des écoles des communes du territoire (Queige, Villard-sur-Doron, Arêches-Beaufort ou Hauteluce).

Des enfants de 3 à 11 ans (exceptionnellement plus en fonction de la scolarisation) sont accueillis les mercredis durant la période scolaire. Bien qu'il n'y ait pas de cloisonnement arbitraire en fonction des âges, une adaptation des activités et du rythme de chaque enfant est prévue. Le décroisement permet de nombreuses interactions entre les jeunes enfants et les plus âgés : entraide (lors de la vie quotidienne notamment), apprentissages par mimétisme, apprentissages lors des travaux communs, etc.

## **RAPPEL DU PROJET ÉDUCATIF de l'AAB ET DU PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE**

- L'individualisation : la prise en compte des habitudes des enfants et des jeunes, de leur environnement est une valeur forte du projet éducatif ;
- La liberté de choix : s'impliquer dans les activités et offrir un espace qui permet la curiosité, la rencontre avec les autres, adultes comme enfants ;
- Répondre aux besoins fondamentaux des enfants et des jeunes est une priorité, tout comme assurer leur sécurité physique et morale dans un cadre collectif. La mise en confiance de chacun est construite sur une définition collective du cadre, une place protégée pour la parole individuelle et la recherche de comportements solidaires ;

Les objectifs éducatifs définis pour le secteur enfance-jeunesse sont :

- Permettre aux enfants et aux jeunes de s'épanouir et de construire une vie dynamique et enrichissante propre à favoriser le développement de leur milieu
- Favoriser l'accès aux loisirs à tous quel que soit leur milieu social et culturel
- Favoriser le lien social en renforçant les solidarités, les relations intergénérationnelles, les partenariats divers, les échanges de savoirs, de savoir-faire et savoir-être.
- Permettre aux enfants et aux jeunes de s'ouvrir vers l'extérieur afin de mieux comprendre les différences et de les accepter
- Favoriser la créativité en développant toutes formes d'expression individuelles ou collectives
- Initier les enfants et les jeunes aux pratiques culturelles et aux activités sportives
- Favoriser la découverte de tout environnement naturel, géographique, social, culturel, virtuel
- Créer du lien entre le secteur enfance, le secteur petite enfance et le secteur jeunesse afin de garder une cohérence pédagogique d'ensemble
- Développer une cohésion de groupe au sein de l'équipe d'animation en favorisant les aspects de communication, de solidarité et de complémentarité
- Répondre aux besoins des familles en matière de garde

# Les modalités d'accueil

## Le lieu

L'accueil de loisirs périscolaire du mercredi a lieu dans la salle de motricité de l'école maternelle de Beaufort. Certaines activités pourront avoir lieu au sein de l'AAB dans les salles d'activités (Argentine et Doron).

## Le public accueilli

Les enfants sont accueillis à partir de 3 ans jusqu'à 11 ans (fin CM2), pour un effectif maximal de 18. Ils habitent et/ou sont scolarisés sur le territoire du Beaufortain (communes de Queige, Beaufort, Hauteluze et Villard-sur-Doron).

L'accueil des enfants de 3 ans scolarisés et non « propres » est possible. Il est demandé aux parents de fournir le matériel et les vêtements nécessaires au change.

Les enfants doivent satisfaire aux conditions d'admission définies par l'arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire, à savoir :

- Fourniture préalable par les parents d'une fiche sanitaire de liaison dûment remplie, comportant des informations relatives aux vaccinations obligatoires, aux antécédents médicaux et chirurgicaux ou tout élément médical et/ou de santé susceptible d'avoir des répercussions durant l'accueil, aux pathologies chroniques ou aiguës en cours (important : pour tout traitement en cours, qu'il soit ponctuel, en cas de crise ou régulier, les parents doivent fournir l'ordonnance du médecin). Si un PAI existe, merci de le fournir dès l'inscription de l'enfant.
- Fourniture d'un certificat indiquant que l'enfant a satisfait aux obligations vaccinales (ou, le cas échéant, qu'une contre-indication justifie la non vaccination) ou la photocopie du carnet de santé indiquant clairement (nom et prénom de l'enfant visibles) les vaccins effectués.

## Les inscriptions

Elles se font auprès de la secrétaire d'accueil de l'AAB (la directrice de l'accueil de loisirs ne prend aucune inscription). Elles sont possibles pour une période complète ou pour des mercredis ponctuels.

Le dossier d'inscription doit être complet avant l'arrivée de l'enfant sur l'accueil de loisirs (fiche d'inscription, fiche sanitaire de liaison avec toutes les coordonnées remplies, photocopie du carnet de vaccination, assurance scolaire ou responsabilité civile, attestation CAF ou MSA).

Quand l'enfant nécessite un accompagnement particulier, les parents sont invités à fournir les documents utiles (PAI et protocole le cas échéant) et à demander un rendez-vous avec la directrice de l'accueil de loisirs afin d'échanger sur les besoins et le matériel utile au meilleur accompagnement de l'enfant.

## Les horaires

Les enfants sont accueillis chaque jour de 8h à 18h avec différentes possibilités d'inscription :

Le matin, les horaires d'accueil sont de 7h45 à 9h30.

Le midi, les parents peuvent récupérer leur enfant entre 11h45 et 12h.

L'après-midi, les enfants peuvent arriver entre 13h15 et 13h30.

Le soir, les parents sont invités à récupérer leur enfant entre 17h et 18h (fermeture de l'accueil de loisirs).

Une inscription à la journée est possible avec un repas fourni par les parents (froid ou à réchauffer au micro-onde) et conservé dans un réfrigérateur et un goûter.

## Les personnes autorisées à récupérer un enfant

L'équipe d'animation prendra soin de vérifier l'identité des personnes qui viennent récupérer un enfant à l'ALSH, dans le cas où cette personne a été inscrite sur la fiche d'inscription et dûment autorisée par le-s détenteurs de l'autorité parentale.

Dans le cas où cette personne n'a aucune autorisation, l'enfant restera avec les animateurs-trices et un parent responsable légal sera informé et devra venir récupérer lui-même l'enfant.

Une autorisation exceptionnelle pourra être accordée sur demande écrite du-des parent-s responsable-s.

## Qu' est-ce que l'accueil de loisirs périscolaire des mercredis ?

### Quelles sont nos bases de fonctionnement ? Que souhaitons-nous développer ?

Les bases du fonctionnement de l'ALSH périscolaire des mercredis, sont définies dans le « Plan Mercredi » et le PeDT 2021-2024, contractualisés entre les quatre communes du Beaufortain et l'AAB.

Notre fonctionnement tient compte de la charte de la Laïcité de la branche Famille, ainsi que de La Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Notre accueil de loisirs est un lieu au sein duquel l'enfant est accueilli dans sa nature propre. Chacun a un rythme propre, une personnalité différente des autres, des envies et des besoins qui lui appartiennent. Nous garantissons le respect des différences et la non-discrimination quelle qu'elle soit.

C'est la raison pour laquelle, nous proposons des approches pédagogiques variées et adaptées aux besoins et aux différences de chacun-e. Nous prenons en compte les différents rythmes individuels suivant les personnalités, l'âge, la maturité ou les capacités de chaque enfant.

Le rôle de l'adulte est de proposer des outils que l'enfant pourra facilement utiliser (s'approprier) si les situations les requièrent. L'adulte est garant du cadre sécuritaire physique, moral et affectif, mais il accompagne et soutien avant tout l'enfant dans sa construction d'être à part entière et dans ses relations aux autres êtres. L'adulte est aussi force de propositions (activités, organisation...) et de leur mise en œuvre, ce qui permettra d'élargir les connaissances et les apprentissages de l'enfant.

Grace à des valeurs telles que le respect de l'autre et de soi-même (adultes et enfants), l'écoute, le partage, la bienveillance, la vie démocratique et la valorisation, les enfants grandissent et se construisent dans un cadre sécuritaire. Les enfants et les adultes se situent sur un même niveau d'échanges, de propositions et de réflexions. Les adultes ont pour mission : l'accompagnement et le soutien à la construction de citoyens libres et égaux en actes et en paroles ; capables de penser et agir par eux-mêmes et avec les autres, ainsi que le vivre ensemble.

### Nos objectifs pédagogiques

A travers le jeu, les échanges entre enfants et avec les adultes, les repas, les activités diverses et variées, les temps de repos et de rassemblements, les prises de décisions collectives et démocratiques, le consensus, nous profitons de chaque situation vécue dans la journée pour créer des opportunités d'apprentissages et faire grandir les enfants.

Nous permettons à chacun et au groupe de vivre pleinement ses envies et ses idées. Tout en accordant une importance particulière aux besoins de l'enfant, nous proposons des activités cohérentes avec les envies des enfants, et la découverte de différentes formes d'apprentissages et de connaissances.

Nous prenons en compte que celui-ci puisse être fatigué et souhaite simplement se reposer. Qu'il préfère jouer avec les autres ou bien seul, qu'il ait envie de rêver ou de flâner sans obligation de production ou de rendu. De fait, l'adulte ne fera pas à la place de l'enfant si celui-ci ne le souhaite pas.

Toutefois, étant dans une démarche active de prendre en compte notre environnement (proche ou plus lointain), nous serons attentifs à participer au développement durable et à la protection de l'environnement et du patrimoine au travers d'actions solidaires et responsables tout au long de l'année.

Un autre axe social sera développé pour favoriser la mixité des publics : activités intergénérationnelles (EHPAD, jeux de société ou autres activités numériques et/ou scientifiques...), sorties du Beaufortain et activités avec d'autres centres de loisirs urbains par exemple.

Un axe culturel qui permettra aux enfants du Beaufortain de découvrir et pratiquer des activités de théâtre, dessin, musique, de voir des expositions, sorties au cinéma ...

## Plus concrètement, comment ça se passe ?

### Les navettes matin et soir

**Des navettes** conduites par les animateurs-trices sont proposées, **sur réservation auprès de l'accueil de l'AAB**, à disposition des enfants des communes alentours (Queige, Villard-Sur-Doron, Hauteluze et Arêches). Les horaires sont adaptés en fonction des temps de trajets et des temps d'accueil du centre de loisirs.

Matin	Soir
<b>Queige</b> : 8h30 devant la mairie	<b>Arêches</b> : 16h15 sur le parking
<b>Hauteluze</b> : 8h30 sur le parking de l'école	<b>Villard</b> : 17h15 sur le parking à l'entrée du village
<b>Villard</b> : 8h45 sur le parking à l'entrée du village	<b>Queige</b> : 17h30 devant la mairie
<b>Arêches</b> : 9h15 sur le parking	<b>Hauteluze</b> : 17h30 sur le parking de l'école

Nos véhicules sont équipés de sièges autos et réhausseurs réglementaires.

### Nos moyens de déplacement

L'AAB dispose de 3 véhicules : Deux de neuf places et un de sept places, qui peuvent être utilisés par l'accueil de loisirs sur réservation, car elles sont partagées entre les différents services.

Nous pouvons réserver un car si besoin auprès des autocars BLANC d'Arêches, pour nous rendre sur des lieux éloignés avec un nombre suffisant d'enfants.

Il est aussi possible d'utiliser les lignes régulières du Beaufortain sur réservation.

### Les repas, les restes de repas et les gouters

Les parents fournissent les repas du midi à réchauffer ou pique-niques aux enfants ainsi que les goûters.

Apportés dans des sacs isothermes et conservés dans un réfrigérateur spécifique, les plats seront réchauffés au moment de les servir.

Tout produit frais : yahourts, crèmes dessert ou autre aliment sensible, qui sera entamé ou non mangé, sera systématiquement mis à la poubelle afin d'éviter toute intoxication alimentaire.

Le tri des déchets sera effectif sur toutes les activités, mais un point plus important sera fait pour sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire.

Chaque enfant apporte une gourde ou une bouteille d'eau pour la journée.

Ne disposant pas d'un lieu spécifique pour faire la vaisselle, les enfants repartiront avec leurs boîtes vidées mais non lavées.

En revanche l'AAB fournit les couverts, assiettes, gobelets si besoin.

## Les temps de repos

Des temps de repos dans la journée pourront être proposés aux enfants le demandant ou si l'équipe estime un besoin avéré.

Un temps de sieste sera proposé aux plus jeunes qui en ont besoin et sur accord des parents.

La proximité de la salle de sieste avec la salle d'activité nécessite un temps calme après le repas du midi pour tous les enfants, permettant la pratique d'activités telles que le dessin, la peinture, les jeux de société, la relaxation, la méditation ou toute autre activité calme.

## L' équipe et son fonctionnement

Elle est composée d'une directrice (Pascaline BURNIER-FLAMBORET) et de trois animateurs-trices chaque mercredi.

Une personne dédiée au ménage de l'AAB (Laurence) vient faire le ménage des locaux après la fermeture du centre de loisirs.

Une réunion d'équipe est prévue chaque mois afin de faire le point sur l'évolution des enfants et des adultes au sein de l'ALSH. Et bien sûr, tous les moments informels de la journée seront propices aux échanges.

## Les activités :

Un programme vous sera communiqué par mail soit au mois ou à la période (entre deux vacances scolaires). Les animateurs-trices sont force de proposition et les enfants auront le choix entre la-les activités proposées et des activités qu'ils souhaiteraient faire. De fait le groupe pourra être divisé suivant les envies.

Par exemple, il est possible que les enfants proposent plusieurs activités, et que les animateurs-trices mettent à disposition deux ou trois ateliers en parallèle au sein desquels les enfants choisissent leurs temps de participation ou de ne pas du tout y participer.

Certaines sorties journalières et utilisation des minibus de l'AAB ou en car, seront programmées et organisées par les enfants et les adultes en amont. Les parents seront alors prévenus par mail ou par SMS des modalités de la journée et du matériel à prévoir le cas échéant. De même, certains stages et activités pourront être programmés sur plusieurs mercredis par l'équipe, avec les enfants.

## Les outils utilisés et à disposition

Afin de répondre aux besoins des enfants, des adultes et de notre fonctionnement au sein de nos pédagogies, nous utilisons plusieurs outils suivant les besoins, mais pas forcément tous les mercredis... :

- Le « Quoi de neuf ? » du matin est un moment important où les enfants et les adultes se retrouvent pour exprimer leur humeur du jour.

- Les conseils sont des espaces d'échanges et de prises de décisions démocratiques et respectueux. Convoqués par un enfant, un groupe d'enfants ou un (des adultes), il permet à chacun-e de s'exprimer sur une situation à modifier et/ou à faire évoluer au sein du groupe. Pour un meilleur vivre ensemble. Tout sujet peut être discuté, les contraintes réelles (réglementation, horaires, coûts des activités et du matériel, charge de travail pour l'équipe...) pourront alors être exposées aux enfants lorsqu'ils aborderont un sujet. Ces sujets

peuvent concerner aussi bien les activités, des propositions de sortie, la résolution d'un conflit que les menus des différents repas, les goûters, les espaces de vie utilisés...

- Les règles du « vivre ensemble » : sont les règles de vie en groupe définies par les enfants et les adultes pendant les conseils. Elles sont écrites sur un tableau blanc effaçable. Et sont modifiables et évoluent suivant le groupe d'enfants présents. Le tableau est visible de tous-tes et consultable si besoin de s'y référer.
  - Le « Qui fait quoi ? » du midi permet la distribution de rôles lors du moment du repas. Chacun participe aux différentes tâches : mettre la table, servir les repas, nettoyer les tables, passer le balai. Par décision en conseil, les missions sont attribuées par tirage au sort par l'un des enfants les plus jeunes, et affichées sur un tableau créé spécifiquement.
- Et d'autres outils que nous pourrions apporter tout au long de l'année, que nous essaierons, sans garantie qu'ils répondent à nos besoins.

## L'évaluation, un incontournable pour évoluer

**L'évaluation est un moyen très important et incontournable pour évoluer et faire évoluer notre fonctionnement.** C'est la raison pour laquelle, cette évaluation sera faite sur des critères parfois subjectifs, parfois de ressentis ou de choses plus concrètes concernant notre fonctionnement et/ou notre organisation qui sont plus importantes à nos yeux que les critères d'évaluation par objectifs.

Le fonctionnement que nous avons choisi de mettre en place, permet d'acquérir une sensibilité à l'autre, aux échanges et aux interactions de tous les protagonistes. Non tenus à évaluer des objectifs matériels ou pré-définis, c'est plutôt dans la vie de groupe au quotidien et ses enjeux pour chacun-e que nous puiserons et mettrons en exergue nos failles, nos faiblesses, nos points forts, nos piliers et nos manques.

Tout au long de l'année, l'évaluation est faite par l'équipe lors de réunions mensuelles, d'échanges informels et de rencontres avec les parents.

Une évaluation plus globale sera faite à la fin de l'année pour toute la durée du projet pédagogique périscolaire, afin de définir de nouveaux axes de progression, et la mise en place de nouveaux projets.



# CARACTÉRISTIQUES DES LOCAUX

## LES LOCAUX

Les locaux accueillant les enfants sont situés au sein de l'école maternelle de Beaufort. L'accueil de loisirs dispose d'une grande salle d'activités (salle de jeu) avec accès direct par l'extérieur. Aollés à cette salle, une pièce de rangement permettant le stockage des repas en réfrigérateur, ainsi qu'une salle de repos pour la sieste des plus jeunes.

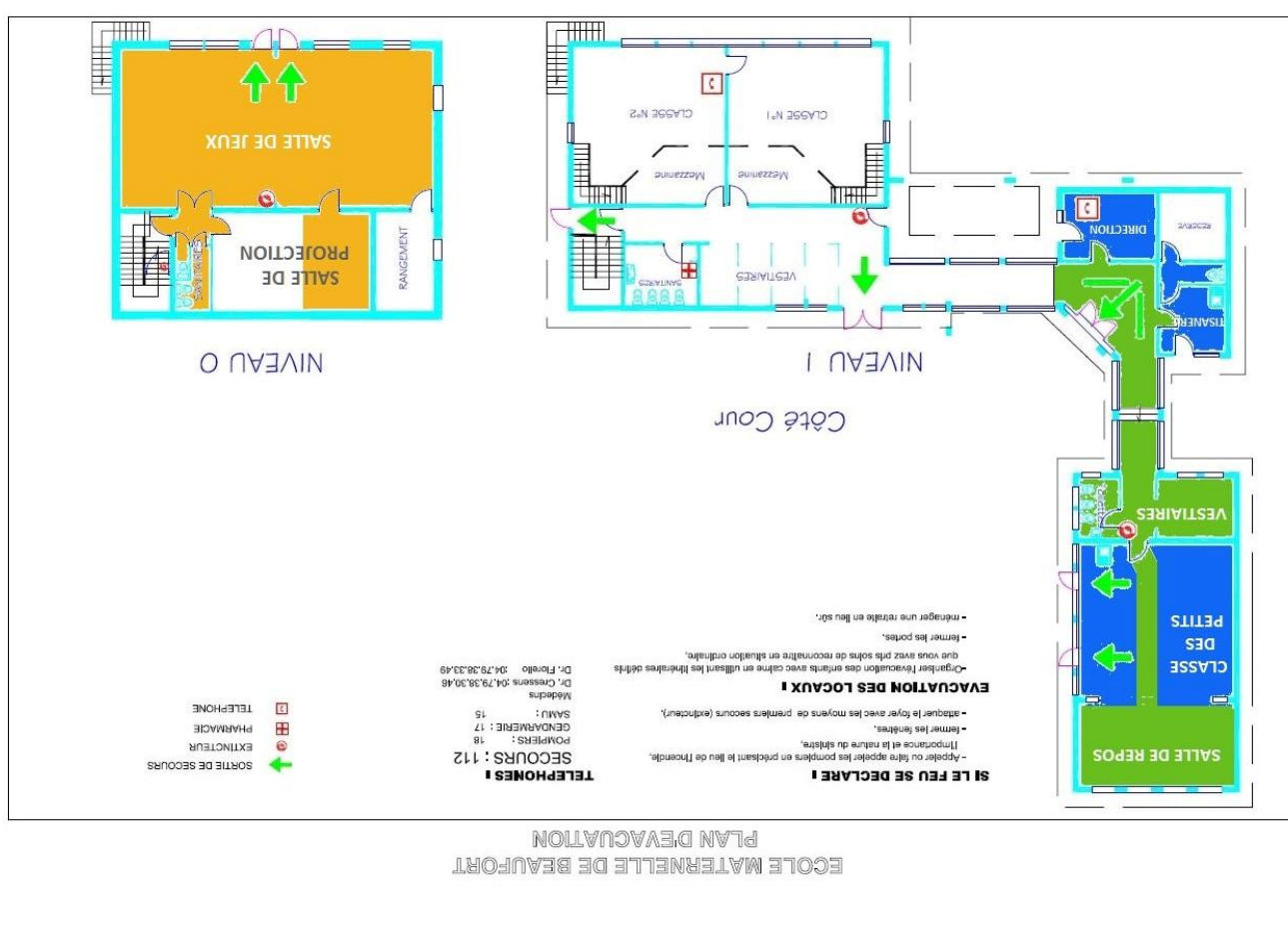
Les espaces extérieurs de proximité sont composés de la cour de l'école primaire, l'espace de jeux communaux (situés en face du centre social) ainsi que le lieu-dit « La Cayère », espace naturel bordé par la forêt et la rivière Argentine.

Des sanitaires se trouvent au sein de la salle de jeu (WC adapté au – 6 ans).

## PLANS

Mise à disposition :

- zones en orange sur le plan pour les périodes périscolaires (mercredis) ;
- zones en orange et vert sur le plan pour les périodes extrascolaires hors été (petites vacances) ;
- zones en vert et bleu sur le plan pour la période extrascolaire d'été (grandes vacances) ;
- la cour et le préau sous réserve d'accord des services techniques (travaux programmés).



Une journée type :

**Exemple de journée type de l'ALSH périscolaire 3-11 ans**  
2023 – 2024

Horaires	Que font les animateurs-trices	Que font les enfants
7h45 à 9h30	Récupération des documents administratifs à l'AAB. Ouverture de l'accueil, installation du mobilier et du matériel dans la salle et accueil des enfants et des parents. Mise au frais des repas du midi.	Donnent leurs repas aux animateurs-trices, aident à l'installation de la salle et/ou font des activités / jeux libres
8h à 9h	Récupération du véhicule pour la navette dans le garage, puis navette dans les différents villages.	Temps navette
9h30 à 10h	Temps du « Quoi d'neuf » et proposition d'activités + organisation de la journée	Temps du « Quoi d'neuf » et propositions /choix des activités + organisation de la journée
10h à 11h15	Activités/ateliers et/ou jeux avec les enfants et/ou surveillance active des jeux entre enfants en intérieur ou extérieur	Activités/ateliers/jeux
11h15 à 11h30	Rangement de l'activité/atelier	Rangement de l'activité/atelier/jeux
11h30 à 12h	Préparation / réchauffage des repas « Qui fait quoi » du midi et installation des couverts Pause repas animateur 1	« Qui fait quoi » du midi et mise de table suivant le tirage au sort
11h45 à 12h	Départ des enfants en matin	Départ des enfants en matin
12h à 12h30	Pause repas animateur 2	
12h30 à 13h	Pause repas animateur 3	
12h à 13h	Temps repas des enfants, surveillance et accompagnement	Service des repas aux copains et repas
13h à 13h15	Aide au débarrassage et nettoyage/désinfection (réfrigérateur + micro-ondes + tables de préparation)/rangement	Débarrassage de ses affaires, nettoyage des tables et balayage du coin repas suivant le tirage au sort
13h15 à 13h30	Accueil des enfants en après-midi et installation du coin sieste	Temps activités /jeux libres
13h30 à 16h	Surveillance active de la sieste	Temps sieste (3-4 ans)
13h30 à 14h	Activités et surveillance du temps calme	Activités /jeux calmes (enfants qui ne dorment pas)
14h à 16h	Activités/ateliers en intérieur ou extérieur	Activités/ateliers en intérieur ou extérieur
16h à 16h30	Gouter	Gouter
16h30 à 17h	Rangement du gouter, nettoyage des tables et banc, petit conseil du soir	Petit conseil du soir
17h à 18h	Préparation des enfants pour la navette, départ navette et retour du véhicule au garage	Jeux libres ou navette Aide au rangement de la salle

	Rangement de la salle (mobilier et matériel), nettoyage des tables d'activité et balayage du sol si besoin, accueil des parents et départs des enfants Fermeture de l'accueil de loisirs Dépose des documents administratifs et de la vaisselle du midi à l'AAB	
--	---	--

De leur accueil à leur départ, les enfants sont invités à passer aux toilettes et se laver les mains à chaque changement d'activité